

- Les éléments du débat -

Première partie : « Articuler Urbanisation et Transports en commun »

Éléments de constat
<ul style="list-style-type: none"> - La région de Strasbourg bénéficie d'un niveau de service de transports en commun important et en progression : <ul style="list-style-type: none"> • Cadencement des TER ; • Réseau de bus ; • Tramway ; • Projets de nouvelles lignes de transport en commun : tram-train, Transport en Commun en Site Propre Ouest (TCSPO), ... - Elle mène une politique volontariste en matière de pistes cyclables.
Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Comment les choix d'urbanisation peuvent-ils optimiser le développement des transports en commun ? - Comment favoriser l'usage du transport en commun sur la CUS et hors de la CUS : <ul style="list-style-type: none"> • Par l'optimisation de l'offre existante ? • Par le renforcement de l'offre et ses interconnexions ? - Comment l'organisation urbaine peut-elle favoriser l'usage de la marche à pied et du vélo ? - Quelles stratégies et quelles politiques pour articuler concrètement urbanisation et transports en commun ?

Deuxième partie : « Produire 4000 logements par an »

Éléments de constat
<ul style="list-style-type: none"> - Habitat / Foncier : la production de logements dans la région de Strasbourg ne parvient pas à satisfaire les besoins en quantité (environ 3300 logements produits pour des besoins estimés par le SCOTERS à 4000) et en diversité de l'offre (pour les jeunes ménages, personnes âgées, petits revenus...). - Il est par ailleurs nécessaire de nous orienter vers une gestion économe de l'espace, tout en dégageant du foncier urbanisable rapidement pour satisfaire toutes les demandes.
Principaux enjeux
<ul style="list-style-type: none"> - Comment concilier les objectifs de production de 4000 logements par an, dont 800 locatifs aidés, avec : <ul style="list-style-type: none"> • Une gestion économe de l'espace ; • Une qualité du cadre de vie conforme aux souhaits de la collectivité et des habitants ; • Un coût de fonctionnement supportable pour la collectivité ; • La prise en compte de l'identité des communes. - Quelle stratégie et quelle politique foncière privilégier dans la région de Strasbourg ?

Séminaire de mise en oeuvre

Réunion débat
du 5 février 2007 à Ostwald
(au Centre Culturel « Le Point d'Eau »)

- Programme -

14 h 30	Accueil des participants
15 h 00	OUVERTURE DU SÉMINAIRE Présentation de la rencontre par Robert GROSSMANN , Président du Syndicat mixte pour le SCOTERS
15 h 10	PREMIÈRE TABLE RONDE : « Articuler Urbanisation et Transports en commun » <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formulation des enjeux par la projection d'une série d'interviews vidéo d'acteurs publics, privés et associatifs autour des questions : Comment articuler urbanisation et transports en commun ? Quelle place pour le train demain ? Comment envisager l'aménagement des gares ? Comment développer l'usage du vélo ?</i> - <u>Échange avec les invités à la table ronde :</u> Jean-Daniel ZETER, Maire de Stutzheim-Offenheim, animateur de la commission « Articuler Urbanisation et Transports en commun » du SCOTERS ; Danielle MEYER-TRABER, Maire d'Ostwald, Vice-présidente de la CUS ; Dr Bernard VAILLY, Président Directeur Général de la Clinique de l'Orangerie ;
15 h 40	PREMIER DÉBAT : Échange avec le public dans la salle
16 h 10	SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE
16 h 20	SECONDE TABLE RONDE : « Produire 4000 logements par an » <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formulation des enjeux par la projection d'une série d'interviews vidéo d'acteurs publics, privés et associatifs autour des questions : Quelles idées nouvelles pour construire 4000 logements par an sur le territoire de la région de Strasbourg ? Quelles marges de manœuvre pour réussir et quel rôle des acteurs ?</i> - <u>Échange avec les invités à la table ronde :</u> André LOBSTEIN, Maire de la commune d'Eckbolsheim, Vice-Président de la CUS ; Danièle MEYER, Maire de Rhinau, Présidente de la Communauté de communes du Rhin, animatrice de la commission « Produire 4000 logements par an - Habitat/Foncier » du SCOTERS Alain RAMDANI, Directeur de l'AREAL Rémi TROCME, Chef du service « habitat aidé », Conseil Général du Bas-Rhin
16 h 50	SECOND DÉBAT : Échange avec le public dans la salle
17 h 20	SYNTHÈSE DE LA SECONDE PARTIE ET CONCLUSION DU SÉMINAIRE
17 H 30	FIN DE LA RENCONTRE et verre de l'amitié

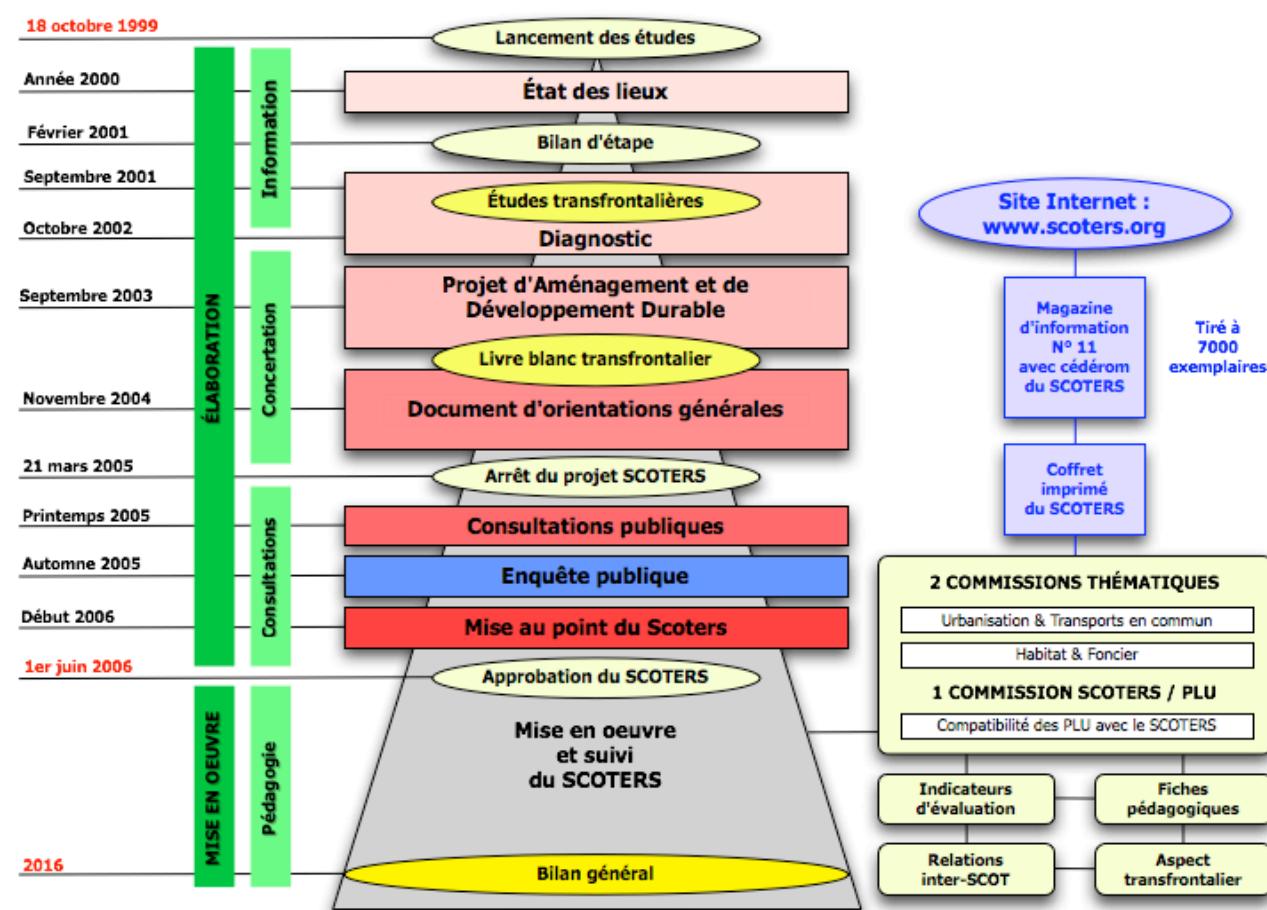
- Rappel chronologique -

Le SCOTERS a été approuvé le 1^{er} juin 2006 à l'issue des 7 années de préparation durant la phase d'élaboration. Les résultats des travaux ont été diffusés aux différents acteurs sous forme de données numérisées dans un cédérom adressé avec le magazine d'information n°11 de septembre 2006. Ils figurent également dans un coffret imprimé qu'il est possible de commander au Syndicat mixte.

Toutes les informations publiées sont, par ailleurs, téléchargeables sur le site Internet du SCOTERS à l'adresse suivante : <http://www.scoters.org>

Le séminaire du 5 février est la première occasion depuis l'approbation du SCOTERS de débattre avec un public élargi autour des enjeux de sa mise en œuvre.

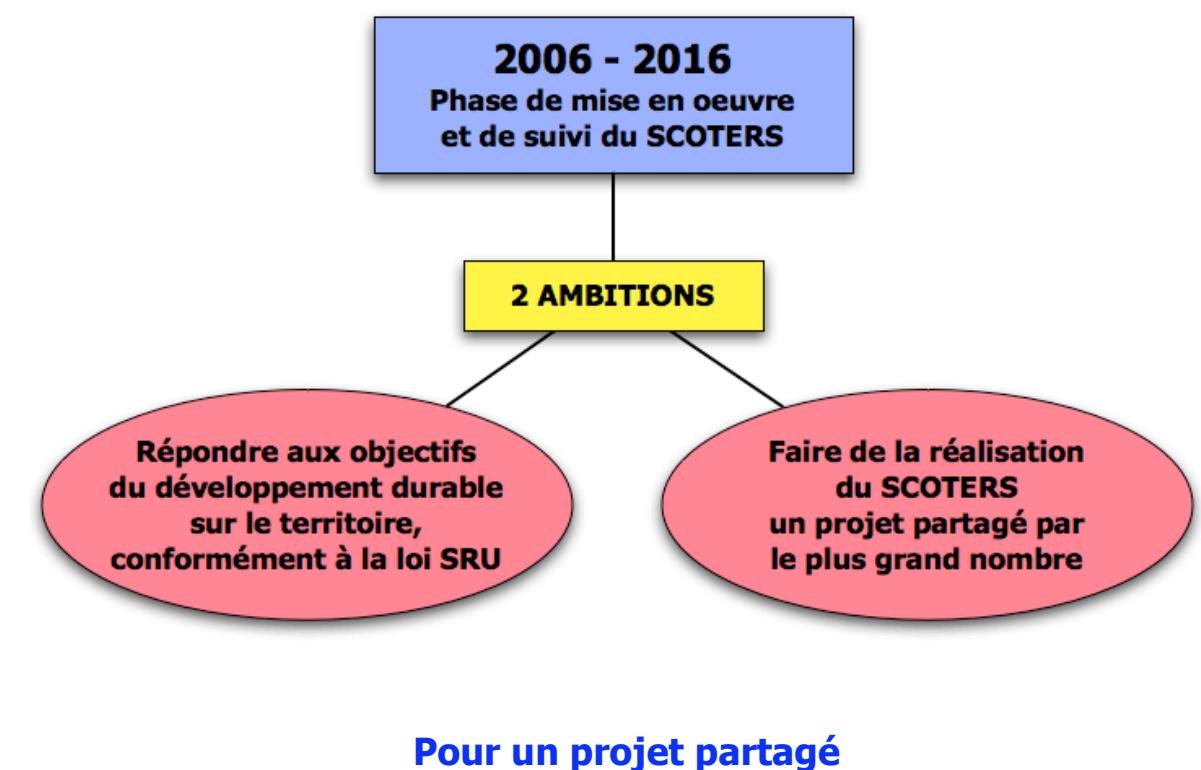
Le calendrier général de réalisation reprend les différentes phases du SCOTERS :



Les travaux de mise en œuvre du SCOTERS aboutiront, d'ici 2016, à un bilan général. Tout au long de cette période, les objectifs sont multiples : suivre la mise en œuvre progressive du SCOTERS et éviter les risques de dérive grâce à un système d'évaluation et d'alerte à l'aide d'indicateurs ; partager les expériences innovantes et lever les blocages à travers les ateliers de travail d'élus et de personnes publiques associées ; favoriser la compatibilité des PLU avec le SCOTERS ; faciliter l'opérationnel grâce à des fiches pratiques à destination des élus avec, par exemple, un guide du PLU, des fiches pédagogiques sur les outils fonciers ou le stationnement... ; garantir la cohérence des démarches grâce aux relations inter-scot et transfrontalières.

- Ce qui est attendu du séminaire -

Le séminaire du 5 février 2007 à Ostwald s'inscrit dans la double ambition de la phase de mise en œuvre et de suivi du SCOTERS, à savoir, répondre aux objectifs du développement durable sur l'ensemble du territoire de la région de Strasbourg et faire de la réalisation du SCOTERS un projet partagé par le plus grand nombre.



Pour un projet partagé

Réussir la réalisation d'un projet comme le SCOTERS à l'échelle de 139 communes, au carrefour de 6 autres SCOT sans oublier la spécificité transfrontalière du sujet, nécessite **la participation la plus large possible** des élus, des personnes publiques associées, ainsi que des représentants de la société civile.

À ce stade, cette réussite repose sur la capacité à créer des lieux d'échange, d'expression et de créativité.

La réunion débat du 5 février constitue une première parmi les futures autres occasions qu'il nous sera donné d'échanger nos visions et nos expériences en vue de trouver les réponses innovantes et adaptées aux besoins actuels et futurs de notre territoire.

Pour ouvrir les travaux de cette seconde phase, deux commissions thématiques ont été créées autour des deux thèmes « **Articuler Urbanisation et Transports en commun** » et « **Produire 4000 logements par an - Habitat/Foncier** », dès l'approbation du SCOTERS. Elles se sont déjà réunies à 5 reprises, en rassemblant élus du Syndicat mixte et représentants des personnes publiques associées. Elles ont aujourd'hui vocation à s'ouvrir plus largement à d'autres acteurs publics.

Les deux tables rondes suivies des deux débats du séminaire ont pour but de permettre aux élus, aux personnes publiques associées, ainsi qu'aux représentants du monde socio-économique et associatif de contribuer à la mise en œuvre du SCOTERS.